

Le droit à une information vérifiée !

Nous sommes tous responsables de l'usage que l'on fait des réseaux sociaux et de ce que l'on y poste ! Il arrive de plus en plus souvent que de fausses informations plus communément appelés Fakes-News soient diffusées VOLONTAIREMENT dans le but de TROMPER OU MANIPULER la population.

Depuis le début de notre mandat, nous avons constaté sur divers supports et notamment sur les réseaux sociaux la diffusion de Fakes-News de la part des membres de l'opposition.

Il y a eu des Fakes-News sur la vie associative, la gestion budgétaire et plus récemment la suppression des places PMR.

Les Fakes-News se propagent très vite et sont dangereuses car elles peuvent créer de la confusion chez les concitoyens que nous représentons !

C'est pour cela que les élus qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, se doivent avant de poster une information sur internet la vérifier en faisant du Fact-Checking (vérification d'information).

Transmettre une information vérifiée fait aussi partie de notre rôle d'élus.

Avril 2023